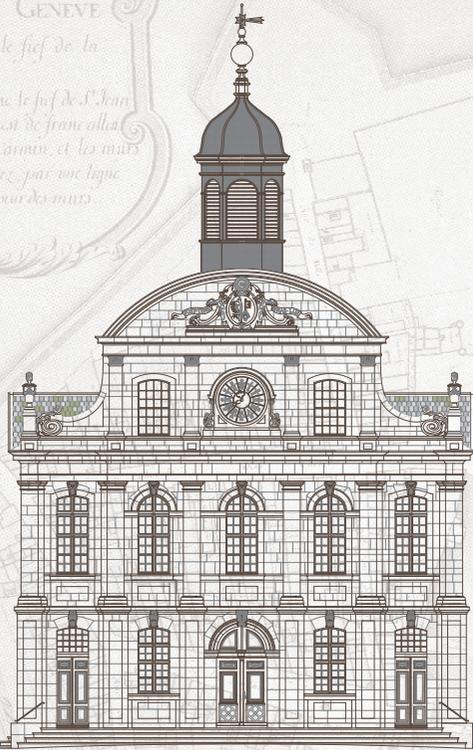


Restauration du temple de la Fusterie

DE LA VILLE DE GENÈVE

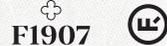
La Conteur Jaane designe le suf de la
deigneur

La Conteur Violette designe le suf de l'Jean
Ce qui est laisse en blanc est de franc allia
Les murs sont tracez en Camin et les murs
mitoyens sont desingnez par une ligne
fiice tracee dans l'epouir des murs



COMMISSIONS ET MANDATAIRES

Propriétaire du bâtiment: Eglise protestante de Genève
Maître de l'ouvrage: Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907
Représentant du maître de l'ouvrage: Créateurs Immobiliers SA
Architecte: Féroé architectes SA



Ingénieur civil: Ingeni SA, Genève
Géotechnicien: Gadz SA
Ingénieur CVC MCR: Sorane Chuard ingénieurs SA (travaux) et Energgestion SA (études)
Ingénieur électricité: Betelec SA
Ingénieur sanitaires: Fluides concepts SA
Ingénieur acoustique: DB acoustiques SA (travaux)
Ingénieur sécurité: ArchiSecu
Ingénieur géomètre: HKD géomatique SA
Expert mat. dang.: Dovre & Fallinger Sàrl
Dendrochronologie: LRD Sàrl
Stratigraphies: Sinopie Sàrl
Photographe: Olivier Chamard
Images de synthèse: Philippe Cointault
Timelapse: 15 Prod Sàrl

FINANCEMENT

Aides financières et dons: Loterie Romande, Fondation Ernst Göhner, Solidarité Protestante Suisse, UBS, Fondation privée, donateurs particuliers
Subventions publiques: Confédération suisse, État de Genève, Ville de Genève



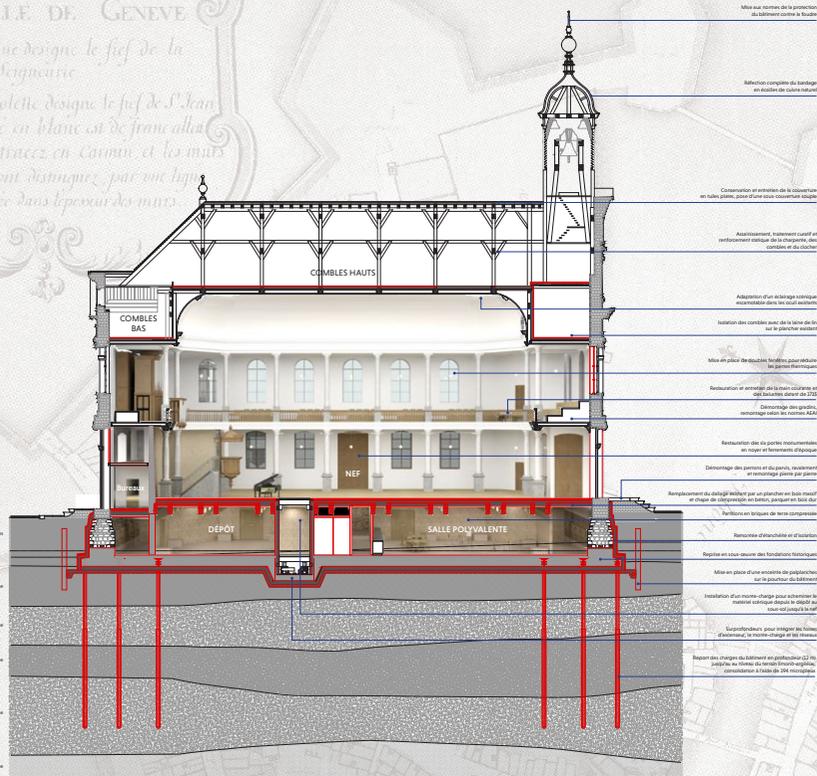
ENTREPRISES

Maçonnerie en sous œuvre: Grisoni-Zaugg SA
Terre crue / BTC: -
Électricité: Novelec SA
Chauffage / Ventilation / MCR: Multitherme SA
Installation sanitaire: Martin sanitaires SA
Taille de la pierre: Pierre Leprat SA
Sculpture: -
Planchers bois: -
Charpente bois: -
Serrureries ascenseur: -
Instal. de transport: -
Facteur d'orgue: P. Quoirin & Späth Orgelbau AG
Échafaudages: -
Cuisiniste: -
Menuiseries bois: -
Restauration portes et fenêtres: -
Ouvrages métallique: -
Ferblanterie /Couverture: -
Peinture / Revêtements extérieurs: -
Chape humide: -
Chape sèche: -
Revêtements de sol parquets: -
Revêtements carrelages: -
Faux-plafonds: -
Mécanique cloches et horloges: -
Sonorisation scène: -
Lustrerie scène: -
Protections solaires: -
Mobilier: -
Déménagement: Balestrafic SA
Nettoyage: Orgapropre SA



Restoration du temple de la Fusterie

LA VILLE DE GENEVE
La couleur jaune designe le sief de la designatrice
La couleur violette designe le sief de Jean
Ce qui est laissé en blanc est de franc allia
Les murs sont tracés en cassis et les murs
mitoyens sont distingués par un ligne
fonce tracée dans l'œuvre des murs



LE TEMPLE NEUF

Le Temple de la Fusterie, ou Temple Neuf, édifié entre 1713 et 1715 sur les plans de l'architecte huguenot Jean Vennes, est le premier sanctuaire urbain bâti à Genève depuis la Réforme. La place sur laquelle s'élève le Temple-Neuf portait déjà le nom de Fusterie au XV^e siècle. Ce fut longtemps le centre du quartier des charpentiers, le lieu où l'on débarquait, entreposait et travaillait les fustes. Jusqu'à la construction du Grand-Quai en 1829, la place demeura entièrement ouverte du côté du lac.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

La proximité du lac fait de ce lieu un site saisissant mais fragile. Le sol, composé de couches de limon lacustre gorgé d'eau et de remblais, est instable. Au XX^e siècle, les interventions urbaines à ses alentours, accompagnées de divers travaux de drainage et de pompage, ont eu pour conséquence la baisse du niveau de la nappe superficielle. Les radiers en bois sur lesquels le temple est bâti se sont trouvés émergés et, au contact de l'air, ils se sont putréfiés, provoquant un tassement des fondations du temple. Diverses campagnes de nivellement effectuées ces cinquante dernières années ont permis de constater un affaissement du temple en direction du lac d'environ 1 mm par an. Ces déformations dans le dispositif de fondations ont provoqué de nombreux désordres statiques et ont fragilisé les façades ainsi que la charpente.

Un dispositif de micropieux combiné à un radier général est en cours de réalisation sous la supervision des experts cantonaux et fédéraux. Disposés sous la totalité du temple et de ses fondations, les micropieux permettront de stabiliser l'ensemble de l'édifice et ainsi de le sauvegarder. L'enveloppe extérieure sera également restaurée, avec un important travail de ravalement des façades en molasse du lac, et un remplacement des joints en ciment par

des joints à base de chaux. À l'intérieur, de nombreux travaux de restauration et d'adaptation seront entrepris dans les règles de l'art afin de garantir une préservation durable de l'édifice.

LE TEMPLE, UN LIEU POLYVALENT

L'évolution de la pratique de la religion rend nécessaire une réflexion globale quant à l'usage du temple. La grande diversité de pratiques initiées ces dernières années par l'Église protestante de Genève requiert la construction de nouveaux espaces adaptés. Ainsi, le volume libéré par l'excavation sous le bâtiment permettra de construire une salle polyvalente et des locaux de service. Ces nouveaux espaces offriront au temple une diversification des usages et lui permettront de devenir un jalon spirituel et culturel dans la ville.

UNE ARCHITECTURE PASSIVE ET DURABLE

Tout en conservant la substance patrimoniale du temple, cette restauration s'efforce d'offrir des locaux répondant aux réglementations et normes actuelles en intégrant des équipements adaptés pour préserver et valoriser les qualités architecturales de ce haut lieu du patrimoine.

D'une capacité d'accueil maximale de 1000 personnes, le temple restauré sera conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès ainsi qu'un ascenseur desserviront les différents niveaux du bâtiment. Compte tenu des normes relatives au feu, les portes historiques seront asservies par la détection incendie, et l'intégralité des circuits électriques sera refaite à neuf.

Le chantier de restauration prévoit aussi d'optimiser les performances énergétiques du temple par une isolation des combles avec de la laine de lin, en isolant la sous face du radier avec du

verre cellulaire issu du recyclage, et en doublant les fenêtres historiques tout en conservant les verres soufflés existants. Le projet restitue les installations techniques (chauffage, ventilation et sanitaire) selon un concept énergétique adapté à l'exploitation future du bâtiment. Toutes ces interventions permettront de réduire les pertes énergétiques, de diminuer les frais d'exploitation du bâtiment d'environ 50 % et de limiter les émissions de CO₂.

Aussi, ce projet propose d'utiliser un maximum de matériaux naturels et renouvelables. Le plancher de la nef sera construit en bois massif, les éléments de partitions du sous-sol et du mur derrière la chaire seront réalisés en terre issue d'excavation de chantiers de Suisse romande, les enduits seront réalisés à la chaux. Par leurs capacités à absorber et à restituer l'humidité ambiante, ces matériaux permettront d'améliorer naturellement les conditions hygrométriques et thermiques recommandées pour l'orgue et pour le confort des usagers.

En outre, le projet permet de supprimer les interventions de la rénovation de 1976, laquelle a altéré la qualité architecturale du bâtiment. Il offre l'opportunité de valoriser son exceptionnelle architecture du début du XVIII^e siècle, avec une action de sauvegarde préventive et une restauration de la substance historique dans les règles de l'art.

Réalisation des panneaux :
Erica Deuber Ziegler, Anouk Dunant Gonzenbach,
Jean Stern, Christian Foehr, Léopold Comont,
Florie Brannon, Jean-Michel Perret, Philippe Vonaesch,
France Bossuet, Stefan Keller

Graphisme :
Pascal Bolle - La Fonderie

Impression :
GP Studio



Translation

Premières études pour la restauration du temple par C. Foehr

Dépôt d'une requête pour autorisation de construire par Féréé Architectes

Modification de la requête pour autorisation de construire. Autorisation délivrée fin 2019

Études :
- Pré-exécution
- Appels d'offres
Chantier : démontage de l'orgue

Chantier :
- Installation de chantier
- Démolitions du radier béton datant de 1977
- Démontage des parvis et des portes

Chantier :
- Transfert des charges du bâtiment sur les micropieux
- Époussetement des eaux

Chantier :
- Excavation des terres
- Réalisation du radier par étapes

Chantier :
- Reprise de la couverture et de la charpente
- Isolation des combles avec de la laine de lin
- Réalisation du plancher en bois massif de la nef

Chantier :
- Ravalement des façades
- Restauration de la nef et de la galerie
- Réalisation du sous-sol

Livraison :
- Achèvement des travaux de restauration
- Restitution de l'espace public
- Inauguration



Photo O. Chamard 2015



Photo O. Chamard 2015



Photo O. Chamard 2015



Photo O. Chamard 2015



Photo drone 2019



Perspective P. Coitault



Perspective P. Coitault



Perspective P. Coitault

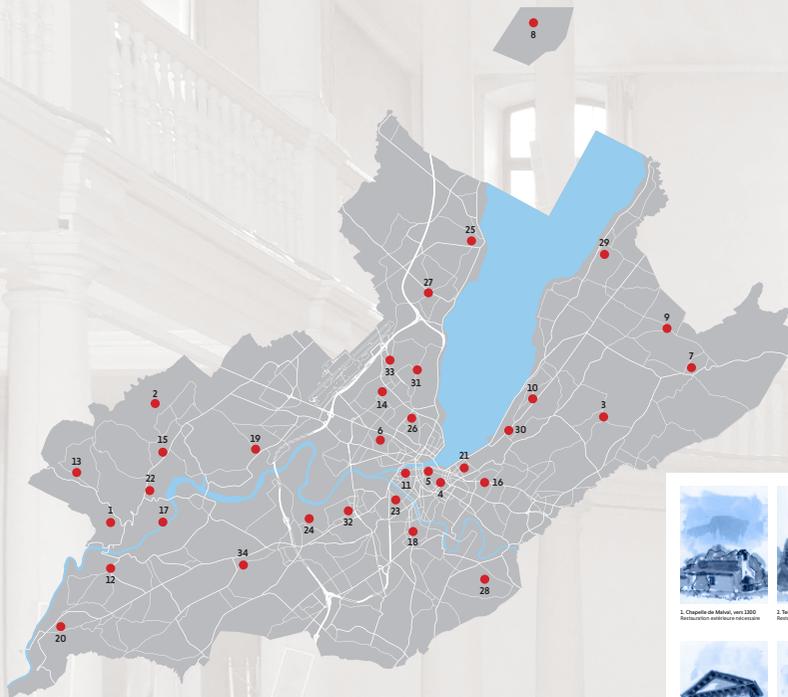


Perspective P. Coitault



Photos du chantier

Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907



La Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907 (fondation de droit privé) a été créée le 14 avril 1994. Tout observateur attentif et tout défenseur du patrimoine s'accordent à reconnaître que les édifices religieux, quelle que soit la confession ou la religion à laquelle ils sont liés, constituent des témoins significatifs de l'histoire, de l'architecture et de la culture locales. Nombre de ces édifices font d'ailleurs l'objet de mesures de protection, certains étant classés depuis les années 1920. Durant ces dernières décennies, l'entretien et la conservation selon les règles de l'art de ces bâtiments, dévolus à l'exercice du culte, a nécessité des ressources financières accrues et l'appel à des compétences professionnelles de plus en plus élevées.

Ce sont les raisons pour lesquelles la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907 a été créée en 1994 par l'Église nationale protestante de Genève (ENPG), renommée plus tard Église

protestante de Genève. Cette Fondation a pour but de contribuer, grâce aux ressources et aux compétences précitées, à l'entretien et au maintien de l'intégrité de l'ensemble des 34 temples érigés sur le territoire cantonal avant 1907, soit avant l'entrée en vigueur de la loi de suppression du budget des cultes adoptée en votation populaire le 15 juin 1907 et instituant de fait à Genève le principe de la séparation de l'État et de l'Église

La Fondation ne poursuit aucun but lucratif ni de nature culturelle. Elle planifie, dirige et organise, en qualité de maître de l'ouvrage, les travaux d'entretien nécessaires à la conservation de ces temples et chapelles. Pour ce faire, elle s'efforce de rassembler les fonds nécessaires à la réalisation des travaux, en recueillant dons privés (individuels et collectifs) et publics (les communes) et en sollicitant les subventions publiques (fédérale et cantonale) prévues par la législation concernée.



www.f1907.ch

F1907

FONDATION POUR LA
CONSERVATION DES TEMPLES
GENEVOIS CONSTRUITS
AVANT 1907

**FAIRE
UN DON**

Par e-banking:
<https://f1907.ch/dons/>



Illustrations: © R. Wirth



La Fusterie avant le temple, un port au bois



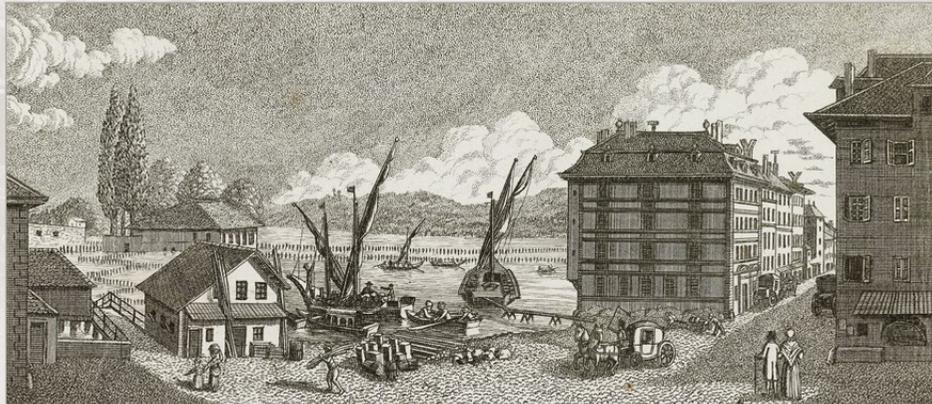
Genève, port de la Fusterie entre 1790 et 1800
Estampe – Jean-François Hess
B04 - 100 248 02

La configuration des trois places portuaires de la Fusterie, du Molard et de Longemalle remonte au Moyen Âge. Auparavant, sous la domination romaine, le niveau du lac atteignait le bas de la Rôtisserie tandis que le rivage était occupé de manière discontinue, dans les anses formées par la confluence des ruisseaux et des fossés de drainage descendant du haut de la colline, par des constructions portuaires et commerciales disposant sans doute de quais.

Avec l'abaissement des eaux, avec l'essor des foires et l'urbanisation du rivage et du plan d'eau à partir du XIV^e siècle, les ports sont progressivement réaménagés, comblés, pavés, reculés au-delà du parcellaire bâti sur une nouvelle grève formée à l'arrière des maisons et englobés dans un seul havre portuaire à l'abri d'estacades de pieux et de chaînes fermant la petite Rade. Le port de la Fusterie est pavé dès 1410 et attribué aux fustiers – charpentiers et tonneliers. Les fustes, grandes pièces de bois de construction – fûts (troncs) et planches –, y sont déchargées, entreposées et commercialisées. Le Molard est le port douanier, et Longemalle, dévolu au trafic local, est le port au blé.

La Fusterie se trouve ainsi au Moyen Âge au cœur des foires qui font de Genève une des premières places d'échanges marchands en Europe. Le déclin survient au XVI^e siècle au profit des foires de Lyon.

En dépit des crues périodiques inondant cette zone jusqu'au XIX^e siècle, l'urbanisation du plan d'eau se poursuit, faisant naître à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle, entre le pont de l'île et Longemalle, une nouvelle rue gagnée sur l'eau, « *la rue Neuve de derrière le Rhône* » (actuelle rue du Rhône). Jusqu'en 1829, date de la construction d'un quai, les maisons en maçonnerie y donnent sur l'eau, tandis que les bateaux continuent d'accéder à la grève en avant des anciennes places portuaires. La configuration en enfilade des deux places de la Fusterie et du Rhône signale ce déplacement du port au cours du temps. À la fin du XVII^e siècle, l'activité économique étant à nouveau croissante à Genève, les trois ports ne suffisent plus à accueillir les marchandises arrivant par le lac. Le quartier s'est embourgeoisé et dès 1700, les autorités prennent des mesures pour limiter l'extension des zones de stockage.



Genève, port de la Fusterie, 1822 (détail)
Estampe – Pierre Escuyer
B04 - 100 248 02 04



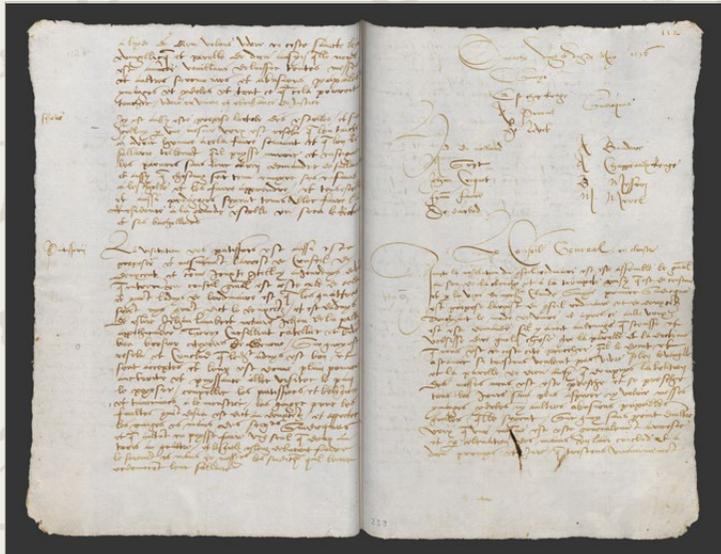
Genève, port intérieur, vers 1835
Lithographie d'après une peinture d'Alexandre Calame
B04 - 100 248 02 02



1536 – La Réforme et le Premier Refuge

Les idées de réforme se répandent à partir du 31 octobre 1517, date à laquelle le moine augustin allemand Martin Luther affiche sur la porte de son église de Wittenberg ses 95 thèses critiquant l'Église, en particulier le commerce des indulgences et les pratiques du haut clergé. Ces idées gagnent Zurich, Strasbourg, Paris, Berne, Genève, l'Europe.

Depuis 1477, Genève, Berne et Fribourg sont liées par un traité de combourgeoisie renouvelé en 1526. En 1528, sous la conduite de Zwingli, Berne adopte la Réforme. À Genève, le conflit entre la bourgeoisie (le parti des Eidguenots) et la noblesse pro-savoiarde (les Mammelus) se durcit. En 1530, les Confédérés envoient leurs troupes, s'emparent du Pays de Vaud, possession des ducs de Savoie, et marchent sur Genève. Les faubourgs y sont détruits, les émeutes iconoclastes ravagent les églises. Dès 1532, le prédicateur dauphinois Guillaume Farel devient le principal promoteur de la Réforme dans la ville. Il est aidé par d'autres, dont Antoine Froment et Pierre



Viret, et plus largement par des bourgeois qui se transforment en militants assoiffés d'indépendance. La messe est suspendue le 10 août 1535. Le 21 mai 1536, l'assemblée des citoyens – le Conseil Général – rend cette décision irréversible.

Ordre est donné de porter à la Maison de ville tous les bijoux des églises. Les objets liturgiques sont pris pour la fonte. Les autels, sépultures et tableaux sont détruits, comme tous les autres aménagements du culte catholique. Les décors sont recouverts de badigeons blancs ou gris. Les églises sont transformées en temples: Saint-Pierre, Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Gervais desservent des paroisses protestantes, Notre-Dame-la-Neuve devient l'Auditoire de Calvin, à Saint-Germain se déroulent temporairement des cultes.

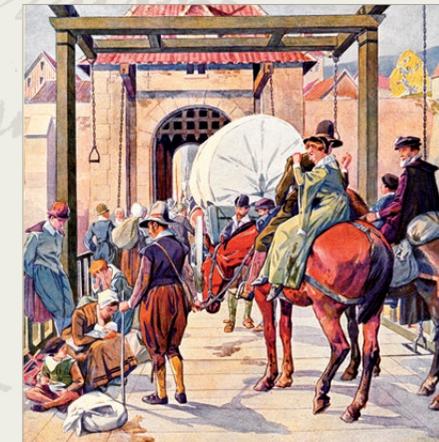
L'adoption de la Réforme est un moyen de s'affranchir des pouvoirs traditionnels, empereur, pape, seigneurs féodaux, et à Genève, du duc de Savoie et du prince évêque qui lui est soumis. La proclamation de la Réforme à Genève est aussi celle de la République indépendante.

Jean Calvin, originaire de Noyon en Picardie, savant humaniste français, juriste et théologien déjà réputé, est en route entre Ferrare, Paris et Strasbourg quand il passe par Genève au cours de l'été 1536, soit après l'adoption de la Réforme. Guillaume Farel le retient pour le seconder dans la construction d'une Église réformée. Par la suite, Calvin va prêcher inlassablement, retournant aux sources du christianisme, expliquant la Bible, les Évangiles, les Actes des apôtres. Sa correspondance internationale est impressionnante (8000 lettres conservées). Il attire à Genève des savants humanistes, crée l'Académie que dirigera un autre Français, Théodore de Bèze, et qui formera des pasteurs pour l'Europe entière.

Si Genève s'est repliée en rasant ses faubourgs et en améliorant son enceinte fortifiée, elle s'ouvre dès les années 1540 aux réfugiés des persécutions religieuses qui frappent la France mais aussi d'autres régions d'Europe: les Flandres, la péninsule italienne, les États ibériques et l'Angleterre. C'est le Premier Refuge.



Jean Calvin, 1550
Portrait peint par Le Titien
Musée public d'art et d'histoire de Genève



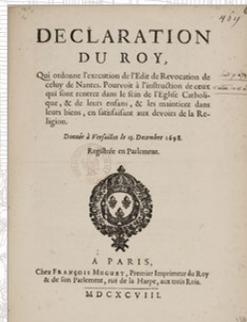
Arrivée des Réfugiés à la porte de Cornavin
Coullet, A. & Gilguy, E. (1912), La ville de Genève de 1536 à 1540

Texte original d'adoption de la Réforme, 21 mai 1536
AGC AGC 39



Translation

1685 – La révocation de l'Édit de Nantes et le Second Refuge



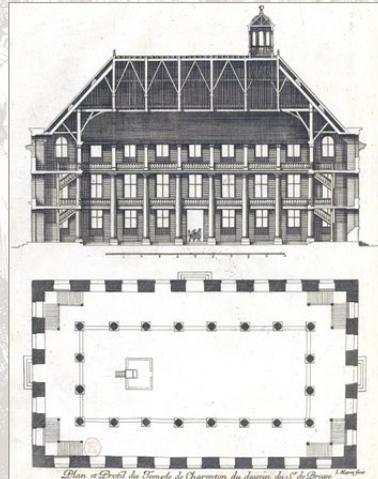
L'acte de révocation de l'Édit de Nantes, 1698

Àu tournant de la fin du XVI^e siècle, Henri IV vient appuyer Genève attaquée une nouvelle fois par la Savoie, elle-même soutenue par l'Espagne aux mains des Habsbourg. Il met un terme aux guerres de religion, proclame l'Édit de Nantes en 1598, instaurant en France la tolérance de la religion réformée, et impose en 1601 un premier traité de paix au duc de Savoie, grâce auquel la France acquiert la Bresse, le Bugey, le Valromey et le Pays de Gex.

Mais cette tolérance ne dure qu'un temps: entre 1681 et 1686, des persécutions massives sont menées en France contre les communautés protestantes par les dragons-missionnaires du roi, sur ordre du ministre Louvois qui compte les reconverter au catholicisme. En 1685, pensant

avoir atteint ce but, Louis XIV révoque l'Édit de Nantes. 3000 temples sont rasés, à commencer par le plus important, celui de Paris, édifié extra-muros à Charenton en 1607. La terreur pousse plusieurs centaines de milliers de réfugiés hors du royaume.

Environ 150 000 réfugiés passent par la Suisse où près de 22 000 s'installent. 30 000 sont recueillis à Genève, mais 2000 seulement – industriels, artisans, négociants, banquiers, officiers, intellectuels – y sont finalement reçus comme habitants entre 1685 et 1714. C'est le Second Refuge. La France s'appauvrit, la Suisse et Genève prospèrent, les réfugiés apportant avec eux leur fortune et leur savoir-faire.



Le temple de Charenton, construit en 1607 par Jacques II Androuet du Certeau, incendié et reconstruit à l'identique en 1623 par Salomon de Brosse, et rasé en 1685.



Un dragon du roi force un protestant à signer un acte de conversion à la foi catholique. « Qui peut me résister est bien fort », dit le dragon.

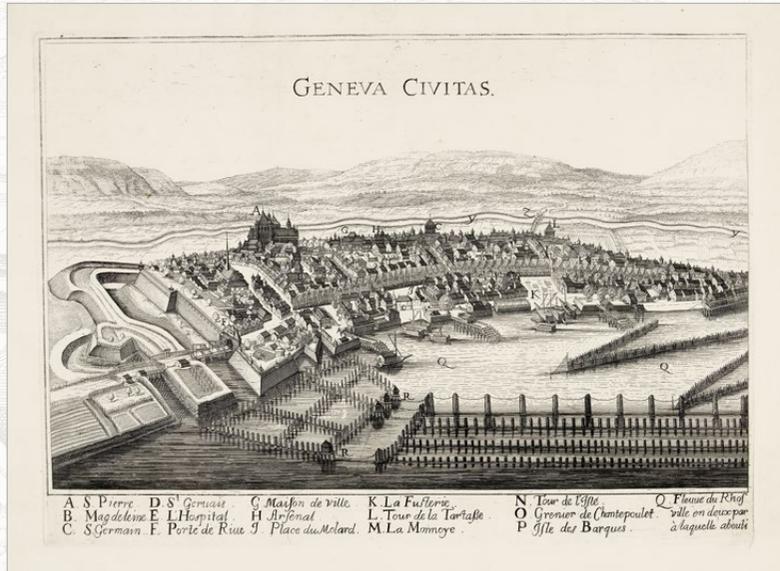


FAIRE UN DON

Par e-banking: <https://f1907.ch/dons/>



1708 – La place manque, il faut construire un nouveau temple



« Geneva Civitas » – Vue prise du lac et du nord, 1655
Estampe – Pierre Chouet



Détail : Place de la Fusterie

Dans les temples genevois, dont la fréquentation dominicale est obligatoire pour tous les habitants, les places viennent à manquer. Avant le Second Refuge, Genève comptait 10 000 habitants.

Avec la croissance démographique, dès 1701, les édifices religieux datant du Moyen Âge ne suffisent plus. Le Consistoire redistribue les places dans les temples existants, y crée des galeries supplémentaires et rédige un mémoire « au sujet de l'établissement d'un quatrième temple », si possible dans la ville basse. En 1708, le gouvernement nomme une commission qui propose de bâtir ce temple à la place de la Fusterie. Les fustiers sont priés de dégager. La réunion des fonds

nécessaires occupe les autorités pendant encore plusieurs années : le legs de Jean-Antoine Lullin, riche négociant-banquier, ancien syndic et commanditaire de la splendide maison Lullin-de-Saussure de la Tertasse, mort en 1708, survient opportunément pour compléter les deniers publics et le produit de la vente et de la location d'une partie des places dans le temple.

Après plusieurs projets, c'est celui de l'ingénieur Jean Vennes, un réfugié originaire de Sommières dans le Gard, qui est adopté. Attesté à Genève en 1697, Vennes a déjà travaillé en 1700 à la salle du Conseil des Deux-Cents et à l'Hôpital général du Bourg-de-Four.



Première véritable représentation de Genève peu avant le milieu du XVI^e siècle
Hans Rudolph Manuel Deutsch
AGS, Genève, gravure 1611/12

1713-1715 – Le « Temple Neuf »

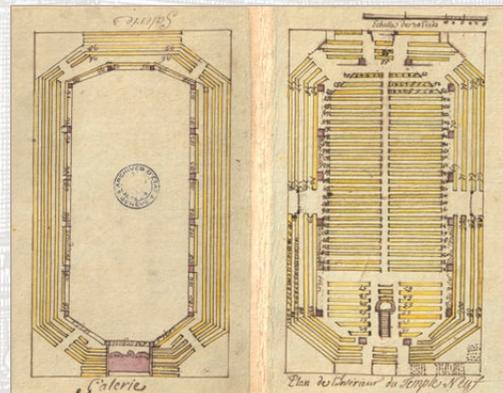


Plan Billon, 1726
En 1726-1728, le plan Billon montre le temple dans son contexte urbain, ceint de bornes, occupant l'axe et la partie la plus élevée de la place en trapèze, côté Rues-Basses, la partie la plus étroite étant transformée en une promenade agrémentée d'une double rangée d'arbres ouverte sur le port. En 1773, l'établissement d'une fontaine devant le temple, souhaitée dès l'époque de sa construction, parachevera la composition.

Billon, C.M. & Lenczner, E. (1986). Plan Billon, 1726. Source: Archives des Archives d'Etat.

Le « Temple Neuf », le nom d'origine du temple de la Fusterie, s'inspire du plan et de la structure du temple de Charenton disparu : un plan rectangulaire simple et des façades qui n'ont pas de différence marquée entre un bâtiment religieux et civil. Les façades du temple de Charenton, lieu de culte d'une minorité tolérée, sont plus austères, même sévères, et seule la présence d'un modeste clocheton sort l'édifice de l'anonymat. À Genève, où la religion réformée commande le pouvoir, les signes religieux sont ostensibles, même avec des références civiles. Ils s'affirment avec un certain apparat sur les frontons des quatre façades et avec une élégance particulière sur la façade principale : pilastres toscans, attique à horloge et volutes, fronton cintré aux armes de la République et clocheton.

À l'intérieur, les 16 colonnes dessinent un octogone allongé, repris au plafond. Ce tracé permet de masquer aux angles les 4 escaliers donnant accès à la galerie. Complètement blanchi et abondamment éclairé, cet intérieur, dont le seul décor est une horloge qui fait face à la chaire, offre un contraste tranché avec le clair-obscur des églises catholiques.



Plan des places louchées au temple de la Fusterie, 1716
Reproduction: Fontaine 2017

La chronologie de la construction au jour le jour nous est donnée par un document intitulé 1715, *Mémoire du temps qu'on a bâti le temple nouveau 1716*. Le chantier a duré moins de deux ans, très exactement du 6 octobre 1713 au 30 août 1715. Les arbres de la place sont plantés le 13 décembre, le premier prêche a lieu le 15 décembre.

Le temple de la Fusterie, ou Temple Neuf, est le premier sanctuaire urbain construit à Genève depuis la Réforme.



L'intérieur du Temple de la Fusterie vers 1825 – Eau-forte sur papier – Pierre Escuyer
DOI: 10.1017/9781017001010

LIEN



Société d'histoire de l'art en Suisse
Audioguide *Swiss Art in Sounds* (FR, EN, DE, IT)
Présentation audio du Temple de la Fusterie



Translation



FAIRE
UN DON

Par e-banking:
<https://f1907.ch/dons/>



Faites un don avec
TWINT !
Scannez le code QR avec
l'app TWINT
Confirmez le montant et
le don.

1773 – Construction de la fontaine



Genève, Place de la Fusterie, 1804
Peint et gravé par Christian Gottlieb Geissler (1729-1814)
CC-0.2014.102

L'approvisionnement en eau de consommation a été de tout temps une préoccupation majeure. La ville de Genève ne manquait pas d'eau, encore fallait-il qu'elle fût potable. Or, les épuisoirs sur le Rhône donnaient sur une zone littorale souillée de dépôts organiques, livrant donc une eau toxique. Depuis des siècles, on exploitait des puits ou on alimentait les rares fontaines existantes par des aqueducs ou des conduites à partir de sources plus ou moins éloignées. Les archives mentionnent le projet, dès 1503, d'une modeste fontaine à la Fusterie et signalent sa réparation en 1508 et en 1580.

À l'époque du chantier du Temple Neuf, la seigneurie est en train de réaliser un vieux rêve : l'installation d'une machine élévatrice capable d'alimenter une série de fontaines dans la haute et la basse ville. En 1708, elle signe avec l'architecte et ingénieur français Joseph Abeille une convention par laquelle il s'engage à construire à ses frais une machine hydraulique dans le bras gauche du Rhône à la hauteur de l'Île. Le banquier Jean-Antoine Lullin lui avance l'argent, comptant bien disposer d'un jet d'eau dans le jardin de son hôtel de la Tertasse.

au Bourg-de-Four, à l'Hôpital (actuel Palais de justice), au Molard et à la place de Saint-Gervais. La machine comporte deux roues à godets en bois, chacune actionnant deux pompes aspirantes et refoulantes, qui se remplissent d'eau grossièrement filtrée dans un bac de gravier, qu'elles expédient dans les conduites jusqu'à un réservoir principal situé dans un bâtiment de la place du Grand-Mézel. Du réservoir, l'eau est distribuée aux fontaines. Pour celles de la basse ville et du bas de Saint-Gervais, un réservoir est installé dans le comble du bâtiment de la machine.

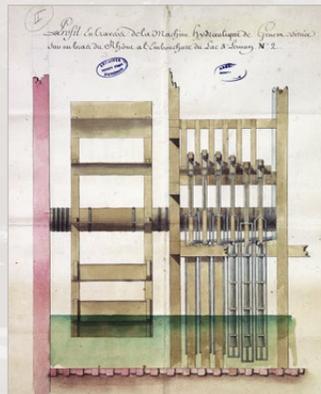
Pour pallier les variations trop sensibles du niveau du fleuve, une digue de retenue est construite en 1713. Abeille va exploiter la machine durant vingt ans et sa succession la vendre en 1728 aux autorités qui vont l'améliorer, la déplacer au centre de la Rade et l'exploiter jusqu'en 1887.

À la Fusterie, le syndic Pictet souhaite parachever la composition monumentale de la nouvelle place du temple par une fontaine. Mais il faut attendre. En 1771 enfin, on établit provisoirement une chèvre à deux jets pour voir si cette prise d'eau ne va pas diminuer le débit des autres fontaines. L'essai étant concluant, la Chambre des comptes opte pour un grand bassin de calcaire.

En 1772, Abraham-Louis Favre présente le devis d'une fontaine avec bassin elliptique et obélisque, qui est inaugurée l'année suivante. La vue du temple classique et de la fontaine, sur la place entourée de maisons à dômes en bois, sauf à l'ouest, où la maison Lullin-Picot affiche son fronton et sa haute toiture à épis de faîtage, sera l'une des plus diffusées de Genève au XIX^e siècle.



La Machine
Ancienne machine hydraulique,
photographie, avant 1884. Auteur inconnu.
CC-0.19.2014



Profil de la Machine
hydraulique
de Genève, 1710
Joseph Abeille
Archives communales de Genève

Pour la première fois, les Genevois acceptent de boire de l'eau du Rhône, captée dans la partie du fleuve en amont de la ville. Abeille promet de fournir de l'eau en suffisance pour alimenter six fontaines publiques, pour lesquelles on lui demande, ainsi qu'à d'autres architectes, des projets qu'on veut simples, sans trop d'ornements. Elles sont installées au Grand-Mézel, à l'Hôtel de Ville,

Le temple de la Fusterie au XX^e siècle

Vers 1900, le temple se trouve dans un état de profonde décrépitude. On songe même à le démolir ou à le désaffecter.

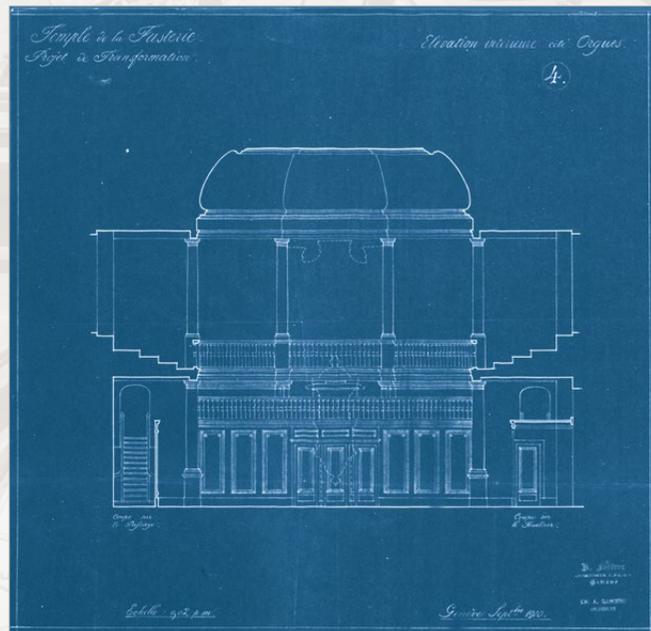
En 1907 survient la loi concernant la séparation de l'Église et de l'État. Celle-ci met fin à la gestion municipale des églises décidée en 1847 au lendemain de la révolution radicale. En 1910, le temple est cédé à l'Église protestante. La paroisse, le Consistoire et la Société d'art public se mobilisent alors pour sa restauration : recherche de fonds, bazar, émission d'un timbre-poste.

La Confédération entre en matière en 1912 et classe le temple monument historique. En 1910-1912, en vue de son 200^e anniversaire, le temple est rénové, la chaire est avancée pour faire place à l'arrière à des locaux paroissiaux.

En 1974-1977, pour son 250^e anniversaire, on change d'avis pour ne garder à l'arrière qu'un étroit espace de bureau : on fait aussi disparaître la plupart des bancs, le plancher est remplacé par une dalle en béton et un petit sous-sol est creusé pour l'aménagement d'un local sanitaire. L'aspect extérieur de l'édifice est soigneusement préservé.



L'intérieur du temple avant travaux, 1910
Archives Fondations 1907



Projet de transformation
du temple, 1910
AIG Swiss Art 128 (version 2.0)



Timbre postal édité à l'occasion de la rénovation de 1910
Archives SFG



Vue du Sud-Ouest, 1969
Archives Fondations 1907

LIEN



Société d'histoire de l'art en Suisse
Audioguide *Swiss Art in Sounds* (FR, EN, DE, IT)
Présentation audio du Temple de la Fusterie



Translation



FAIRE
UN DON

Par e-banking :
<https://f1907.ch/dons/>



Faites un don avec
TWINT!

Scannez le code QR avec
l'app TWINT
Confirmez le montant et
le don

«Déplié», une image décalée



Konrad Witz
La Pêche miraculeuse, 1444
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie Bernita Japp/Decembre / Foto Beeldzoo

Le photomontage «Déplié» propose une relecture de *La Pêche miraculeuse*. Ce tableau de Konrad Witz (1444, visible en salle 401 du Musée d'art et d'histoire, Genève) situe l'épisode évangélique dans la Rade de Genève qui se substitue au lac de Tibériade. Ce tableau majeur du patrimoine genevois, célèbre pour l'intégration de la scène de la *pêche miraculeuse* dans le paysage genevois de 1444, vaut comme première représentation dans l'histoire de l'art d'un lieu topographiquement exact et reconnaissable.

Inscrit dans le contexte politique apaisé entre Genève et la Savoie en cette courte période, il semble célébrer cette entente en associant le paysage serein et la scène sacrée, par-delà l'anachronisme. En outre, en transformant ainsi cette scène d'Évangile en un récit singulier et contemporain de son époque, Witz innove et fait du regardeur un témoin du miracle de la foi dépeint dans le tableau (le doute de Pierre rejoignant le Christ).

«Déplié» joue de l'anachronisme et associe un troisième temps à l'an 30 et à 1444 en glissant des images de 2015 dans le montage. Ici, entre quatre



Vue actuelle depuis les Bains des Pâquis
Photographie de Jean Stern

découpes du tableau, trois scènes d'aujourd'hui (2015) se déroulent sur la même rive des Pâquis, face aux montagnes; et sur la droite, un fragment du *Lac Léman* de Ferdinand Hodler représente encore le même point de vue, cette fois en 1915. Des figures décalées, un «étranger», un baptême, une «marche sur les eaux» invitent le spectateur à être une nouvelle fois témoin d'autres interrogations sur le sens du religieux dans le monde d'aujourd'hui, dans le contexte très particulier du temple de la Fusterie, lieu emblématique de la foi protestante au cœur de la cité.

L'œuvre est réalisée par Jean Stern. Elle s'intègre au projet *Jésus à Genève, si lointain, si proche* du ministère pionnier Sans le seuil du pasteur Jean-Michel Perret, en collaboration avec Anouk Dunant Gonzenbach, qui publie simultanément *Un tableau mais pas que. La Pêche miraculeuse de Konrad Witz*, aux Éditions Slatkine.

«Déplié» est une commande de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, et de l'Église protestante de Genève.



Ferdinand Hodler
Le Lac Léman et le Salève avec cygnes, 1915
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie Foto Beeldzoo

